

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 17 (1909)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Caractères et moeurs suisses d'autrefois  
**Autor:** Maillefer, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-16622>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

faut garder ce qui n'est pas dans le style ou imiter ce dernier par du neuf, mais là où on placera des fac-simile ils devront être marqués et datés. Les meubles pourront être ou originaux ou fac-simile marqués et datés. L'ancienne aire de plâtre du xiv<sup>e</sup> siècle paraît préférable à M. Næf qu'un plancher imitation du xv<sup>e</sup> siècle.

Livre de salon comme de bibliothèque, très intéressant et très instructif pour le public qui connaît Chillon, guide précieux pour l'historien-archéologue en général, auquel il montre une marche à suivre nouvelle et logique dans l'exploration de vieux bâtiments, le beau volume de M. Albert Næf peut aussi offrir des indications d'une haute valeur à l'architecte d'art chargé de rétablir un château dans l'un ou l'autre de ses styles anciens. C'est ainsi que l'architecte qui restaure le château de Hohkönigsburg en Alsace, M. Bodo Ebhardt, a attiré sur les recherches de l'auteur l'attention de l'empereur Guillaume II, qui s'est fait présenter récemment par M. Næf les plans et les dessins de Chillon afin d'en prendre les motifs architecturaux qui pouvaient convenir à cette reconstruction.

A. DE MONTET.

---

## CARACTÈRES ET MŒURS SUISSES

D'AUTREFOIS<sup>1</sup>

---

Dépeindre la Suisse, c'est décrire la diversité même. Sur aucun point du globe la nature et l'homme n'ont davantage accumulé les contrastes. Un vieux chant populaire dit qu'elle est « riante ainsi que le ciel d'Italie, sévère ainsi que les glaces du nord ». Il n'est pas besoin de parcourir longtemps

<sup>1</sup> Faite de glanures récoltées dans nos vieux livres, cette causerie, donnée à Lausanne sous forme de conférences, n'a pas de grandes prétentions historiques. Nous ne la publions que pour satisfaire à un désir très souvent exprimé par nos auditeurs.

le pays pour se convaincre de l'exactitude de cette affirmation. Quelques heures de marche à pied conduisent le visiteur des bords du Rhône, au climat et à la végétation des pays chauds, jusqu'aux sommets enveloppés pour toujours dans leur linceul de neiges éternelles, — du régime de la Provence à celui du Spitzberg. Quelques heures de chemin de fer vous transportent du Jura, aux croupes uniformes, jusqu'au milieu des Alpes aux pics aigus, — du plateau suisse, encore couvert de neige à la fin de l'hiver, aux vallées méridionales du Tessin, où le printemps fleurit déjà les pêchers roses, — du Valais desséché par l'insuffisance de pluie jusqu'aux bords des lacs italiens et à leurs exubérantes frondaisons.

Mais le contraste est bien plus frappant encore, lorsque l'on étudie l'homme et son œuvre. Nos grandes villes sont à l'avant-garde du progrès. Le commerce et l'industrie les ont faites riches et prospères. Rien de ce qui touche le luxe, le confort, l'élégance ne leur manque. Les derniers perfectionnements de la science sont au service de leurs travaux publics, de leur éclairage, de leur approvisionnement en eau et en gaz. Les plaisirs littéraires, les récréations artistiques y surabondent, à un tel point qu'il est impossible au même individu de profiter de tous à la fois. Les établissements d'instruction à tous les degrés y foisonnent, et satisfont non seulement aux besoins de la jeunesse indigène, mais aussi à ceux de nombreux hôtes étrangers. Et tout à côté, à quelques kilomètres, vous trouvez des paysans qui ont conservé dans toute leur saveur primitive les mœurs d'il y a près d'un siècle, qui pratiquent la vie rustique juste comme la pratiquaient leurs arrière-grands-pères, qui s'habillent encore de milaine ou de grisette, et qui, lorsqu'ils veulent s'exprimer librement et à leur aise, préfèrent le patois à la langue officielle apprise à l'école. Avez-vous visité nos hautes stations alpestres, Zermatt, Saas, les Alpes vaudoises.

ou les points renommés du Jura? Les grands hôtels illuminent la nuit de leurs cents fenêtres brillamment éclairées; les traînes des robes de soie y balayent les tapis des salons; des ascenseurs vous y transportent au cinquième étage; des laquais galonnés d'or peuvent vous y répondre dans tous les idiomes connus. Et droit à côté, sans même sortir du somptueux *palace*, vous apercevez, sur le seuil de son chalet de bois couvert de bardeaux, le montagnard qui fume sa pipe dans le plus grand calme. La civilisation ne l'a pas ému, et le luxe lui est indifférent. Il a, comme tous les jours, soigné son bétail, vaqué aux occupations de la ferme, fauché son foin ou rentré son avoine. L'odeur de l'étable et les senteurs de la grange se mêlent aux effluves musqués qui suivent, comme un sillage, les élégantes promeneuses. La paysanne au teint bruni par le soleil y coudoie la citadine à la figure savamment fardée. Pénétrez dans cette vallée solitaire. Elle est à peine habitée. Quelques fermes éparses abritent une population clairsemée. Là vivent des hommes n'ayant jamais rien vu au-delà de l'horizon qui borde leurs montagnes. La vie extérieure n'arrive à eux que lointaine et assourdie. Les nouvelles n'y parviennent que vieilles de plusieurs jours. L'almanach et quelques livres de piété y constituent l'unique aliment intellectuel; on se rend le dimanche à la messe, et l'on n'a d'autre opinion sur les grands problèmes humains que celle du curé. On croit aux revenants, aux esprits, aux génies, aux êtres fantastiques, créés par les imaginations solitaires. Et tout près, d'immenses travaux d'art indiquent la main du savant, de l'électricien. L'usine vibre jour et nuit du mouvement des turbines qui envoient au loin la force du torrent apprivoisé; l'ingénieur qui l'a construite ou qui la dirige a vu, a vécu, a voyagé; il a appris, il a scruté les problèmes de la science, il est au courant des découvertes les plus récentes.

Ces contrastes, me direz-vous, se remontent ailleurs. Je

n'en disconviens pas. Mais nulle part aussi fréquents, aussi brusques, aussi ramassés dans un espace restreint. Et c'est précisément cette multiplicité, cette extrême variété, qui constituent un des traits originaux, le trait le plus original de la Suisse.

Cette bigarrure, caractéristique encore à notre époque, l'était bien davantage autrefois. Comme la Grèce antique, plus qu'elle encore, la Suisse montagnaise se trouve divisée en une quantité de petites unités géographiques, séparées les unes des autres par des obstacles presque infranchissables. Dans chacune d'elles le peuple a vécu à part, n'ayant que de rares contacts avec ses voisins. C'est pourquoi nous avons eu vingt-deux républiques, vingt-deux Etats souverains, vingt-cinq même si l'on veut être tout à fait exact. Et dans plusieurs de ces cantons, l'unité est encore brisée par la nature, — et la division se poursuit à l'infini. Les montagnards des dixains valaisans devaient faire six, sept, huit heures de marche pour atteindre la vallée, — toute une journée et même davantage pour atteindre la capitale, autant pour passer dans le district voisin. C'est bien pis encore dans les Grisons: passer de Davos dans l'Engadine, était tout un voyage. Et encore ne parlé-je que des quelques mois d'été. Les trois quarts de l'année, la neige couvre les sentiers et rend toute communication impossible. Les vallées du centre de la Suisse, — d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald — sont pareillement isolées les unes des autres quoique si voisines. Ici, toutefois, le lac sur lequel elles s'ouvrent toutes quatre sert, dans une certaine mesure, de trait d'union, et voilà pourquoi un certain groupement s'est opéré au cœur même des Alpes, groupement dont est sortie la Confédération suisse.

De cette extrême diversité géographique serait forcément résultée une extrême diversité d'institutions et de mœurs,

même si la Suisse avait été peuplée par une race unique, — d'origine semblable, issue d'ancêtres communs. Mais tel n'a pas été le cas. Placée au centre de l'Europe, les hauts massifs des Alpes ont été battus par des vagues humaines venues de tous les points de l'horizon, du nord, de l'est, du midi, de l'ouest. Les unes se sont engouffrées entre des parois de rochers et n'ont pas pénétré plus loin. Beaucoup ont rejailli par-dessus les hauts passages et se sont mélangées avec celles qui venaient en sens inverse. Dans un plus grand nombre de cas, elles se sont superposées, pénétrées, fondues en une seule masse, pour subir, dans la suite, d'autres superpositions et d'autres mélanges. Le sang des Sarrasins d'Afrique, sectateurs du Coran, coule encore dans les veines du paysan des Anniviers, de Saas, de l'Entremont. Un peu de l'antique race étrusque, plus vieille que Rome elle-même, s'est égarée dans les hautes vallées grisonnes. Le celte, à la taille trapue et aux cheveux bruns, forme encore l'élément essentiel de certaines peuplades. Sur le plateau suisse, la race est plus mélangée, mais des cas fréquents d'attavisme se produisent, et vous rencontrez très souvent, dans les vignes de Lavaux ou sur la plage de Villeneuve, un latin pur sang, aux traits réguliers, au teint mat, aux cheveux noirs, — dans les villages du Jura, un Burgonde à la haute stature et au corps osseux, aux yeux clairs, — dans les fermes du Mittelland, un Allamane primitif, aux traits accentués, à la rude barbe, à la tignasse blonde ou rousse. La Suisse reconnaît officiellement trois langues nationales, mais elle en possède en réalité bien davantage. A côté de l'italien et du français, il y a le romanche et le ladin, idiomes bien vivants, bien nationaux pour une partie du peuple grison; et, d'autre part, l'allemand suisse se subdivise en une infinité de dialectes très différents les uns des autres, ayant chacun son caractère propre, sa prononciation spéciale, ses idiotismes particuliers; ces dialectes constituent, à propre-

ment parler, la langue nationale de nos confédérés ; — l'allemand des écoles, l'allemand officiel, le haut allemand est presque, pour eux, une langue étrangère.

Ajoutez à ces causes de dissemblance le contraste créé par l'organisation politique. Il est encore remarquable aujourd'hui. Mais autrefois, au moyen-âge, et jusqu'à la Révolution, c'était bien autre chose encore. On n'a pas encore dressé une carte complète de la Suisse au moyen-âge. C'est que la chose serait difficile, peut-être impossible. Quelques cartes régionales, élaborées pour une date déterminée, donnent un aperçu de la complexité d'un pareil travail. On comptait jusqu'à deux cents unités politiques différentes, sur le sol actuel de la Suisse : démocraties pures et villes aristocratiques, villes semi-aristocratiques, à tribus ou corps de métiers, principautés épiscopales, comtés, baronies, terres appartenant aux couvents. Et si l'époque moderne a amené quelque simplification, c'est encore un rude effort de mémoire que de retenir la composition politique de la Suisse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Partout donc le contraste, la dissimilitude, le changement, voilà le trait caractéristique de l'histoire de nos mœurs.

Comme dans les démocraties antiques, et pour les mêmes causes, la vie publique, la politique, le soin des affaires de l'État, le souci du gouvernement et de l'administration tient encore aujourd'hui et a tenu autrefois une large place dans la vie du citoyen. Les quatre républiques de la Suisse primitive (Uri, Schwytz, Obwald et Nidwald), Glaris, les deux Appenzell étaient des États tout-à-fait démocratiques. Là, tout homme était citoyen, de très bonne heure déjà, à quatorze ans le plus souvent. L'assemblée des hommes libres ou Landsgemeinde décidait souverainement de toutes les affaires de l'État et nommait aux principales magistratures. Théoriquement, c'était l'idéal d'une institution républicaine. Dans la pratique, il n'était pas difficile aux mêmes hommes

et aux mêmes familles de monopoliser à leur profit les charges et les honneurs. On ne discutait pas dans les Landsgemeinden, on approuvait ou l'on rejetait. L'influence des gouvernants y était prépondérante, et comme on opinait à mains levées, le secret du vote n'existait pas.

Lorsqu'il s'agissait de distribuer les fonctions de baillis, c'est-à-dire de gouverneurs de provinces sujettes, l'assemblée nommait le plus offrant ; on finit par tarifer ces places ; l'élu devait une somme fixe à chacun des électeurs. Ce trafic de charges, considérées uniquement comme des prébendes, comme des sources de revenu, paraissait assez naturel. A part cela la machine gouvernementale, très simple du reste, marchait à souhait. Il y avait peu de grands problèmes politiques à résoudre. Le pays, très petit, vivait dans le calme le plus profond. Le paysan labourait son domaine et élevait son bétail ; la génération nouvelle suivait l'ornière de l'ancienne. Les besoins étaient modestes, les ambitions restreintes, les horizons bornés.

Dans les cantons-villes, c'est-à-dire à Berne, à Fribourg, à Lucerne, à Bâle, à Soleure, à Zurich, à Schaffhouse, la ville était seule souveraine. La campagne était sujette, et gouvernée par les baillis envoyés par le chef-lieu. Quand on dit la ville, on entend par là l'ensemble des citoyens de celle-ci, des hommes ayant acquis le droit de bourgeoisie. Il en était ainsi à l'origine. Mais, dans la suite, les bourgeois s'étaient peu à peu scindés en deux catégories. Les uns, moins nombreux, avaient fini par accaparer l'exercice de tous les droits, la possession de toutes les charges. Ils appartenaient aux familles *aristocratiques*. Les autres, bien que bourgeois réguliers et citoyens, n'avaient plus aucun mot à dire dans les affaires. Ils étaient, en réalité, privés totalement, ou presque, de tous les droits civiques. Au cours des siècles, plusieurs familles aristocratiques s'éteignaient, et, comme on n'en créait pas de nouvelles, le nombre des privilégiés allait en

diminuant ; l'aristocratie devenait une oligarchie de plus en plus fermée, un patriciat de plus en plus égoïste et mesquin.

Convenons tout d'abord que ce patriciat avait ses qualités. Ses membres étaient de véritables hommes d'Etat, qui consacraient une bonne partie de leur temps et de leurs forces au service de leur patrie. A quelques exceptions près, ils faisaient preuve de conscience, de dévouement, parfois d'esprit de sacrifice. L'administration était très compliquée, les rouages multiples, les séances longues, fréquentes, laborieuses. D'innombrables commissions préparaient la besogne ; un Petit Conseil donnait son avis et expédiait les affaires courantes ; un Grand Conseil ou Conseil souverain statuait en dernier ressort, investi de l'autorité supérieure, législative, administrative et judiciaire. Les fonctions étaient peu ou pas rétribuées ; les magistrats étaient loyaux et intègres.

Mais que d'ombres à ce tableau. Toute une partie de la population urbaine était mise à part du gouvernement, et les campagnes devaient se laisser administrer par les baillis. Ceux-ci, pris au sein des familles patriciennes considéraient surtout leur charge comme une source de gros revenus, qui devaient les indemniser des sacrifices consentis jusque là pour la chose publique. Trop souvent, les baillis pressuraient leurs provinces et commettaient des abus. Si les sujets des villes relativement grandes étaient moins maltraités, ceux des villes plus petites avaient davantage à se plaindre. Les plus malheureux étaient ceux de plusieurs cantons, les bailliages communs, gouvernés alternativement par les baillis de leurs différents souverains. Ceux qui avaient acheté leurs charges se récupéraient sur leurs administrés. On se plaignait surtout de la justice. Les baillis qui en étaient chargés en faisaient exclusivement une source de revenus. Si le délinquant avait quelques ressources, des champs, une modeste fortune, ses procès s'éternisaient, la moindre faute était punie

d'amendes exorbitantes, la ruine était suspendue sur sa tête. Pendant ce temps, les gros criminels auxquels on n'avait rien à prendre jouissaient d'une impunité relative.

Mais le trait essentiel du patriciat, ce qui le rendait de plus en plus intolérable, à mesure que, parmi les sujets, la classe intelligente s'élevait et s'instruisait, c'était son intranquillité, sa morgue, son arrogance, son orgueil. Fier de ses privilèges, le patricien méprisait le sujet, même noble, même riche, même instruit, même supérieur, et souvent de beaucoup, par l'éducation et les manières. Un bailli bernois, chargé de censurer un ecclésiastique, l'apostrophait en ces termes : « LL. EE. m'ont chargé de vous dire que vous étiez un vilain gueux ». Quelquefois l'amour-propre blessé se vengeait par une boutade ! L'histoire du bailli et du soleil de LL. EE. est trop connue pour la redire ici. En voici une autre version moins courante :

Un Bernois se promenait avec un étranger qui, voulant s'instruire, s'informait des ressources de l'Etat. Dans le cours de la conversation, le mot Etat fut bientôt confondu avec ceux de Leurs Excellences. — Monsieur, Leurs Excellences ont un grand nombre de domaines. Là où elles n'ont pas le domaine utile, elles ont la seigneurie directe, et là où elles n'ont pas la seigneurie directe, elles ont la suzeraineté ; de sorte que, d'une manière ou d'une autre, tout ce qui existe dans le canton appartient à Leurs Excellences, outre cela... — Monsieur, interrompit le voyageur, le soleil de Leurs Excellences est bien chaud, mettons-nous à l'ombre. — Toute la largeur et toute la longueur des chemins, Monsieur, appartient aussi à Leurs Excellences.<sup>1</sup>

Cependant le Suisse avait les qualités de ses défauts. Il était, par-dessus tout, fier d'être de son pays, chatouilleux sur le point d'honneur, prêt à corriger, en paroles et en actions, quiconque méprisait ou raillait. On l'accusait, avec quelque raison, d'avoir l'esprit lourd et peu prompt. Mais

<sup>1</sup> J.-J. Cart. Lettres à de Muralt.

lorsqu'on touchait à la dignité des siens, il trouvait souvent des réparties acerbes, qui mettaient les rieurs de son côté. « Etes-vous Suisse, demandait-on à un vieillard des Alpes. — Oui, répondit-il, grâce à Dieu ». — « Un comte allemand rencontra un jour un officier helvétique qui portait, dans ses armes, un casque couronné. Il lui demande, avec hauteur, d'où venait ce casque : « Mes ancêtres, répondit l'autre, l'ont ramassé sur le champ de bataille de Sempach, où les vôtres l'ont laissé tomber en prenant la fuite.<sup>1</sup> » — Un gentilhomme passant devant la poste aux lettres de Morges appelle le buraliste et lui dit d'un ton protecteur et hautain : « Eh ! l'ami, n'y a-t-il rien pour moi ? — Non, l'ami, il n'y a rien pour toi. — Et depuis quand, s'il vous plaît, cette familiarité ? — Depuis que nous sommes amis. » — Un citoyen de Constance osa un jour appeler un florin suisse une *monnaie de vaches*. Il n'en fallut pas davantage pour déclencher une guerre. Les Confédérés envahirent le territoire de Constance, et la ville dut payer trois mille florins d'indemnité en guise de réparation d'honneur. — Un diplomate vénitien plaisantait un Bernois : « Qu'est-ce donc, dites-moi, que votre *aboyer* de Berne. — C'est exactement, dit-il, votre *dogue* de Venise.<sup>2</sup> »

(A suivre.)

Paul MAILLEFER.



<sup>1</sup> *Dictionnaire d'anecdotes suisses.*

<sup>2</sup> *Conservateur suisse.*